



**Accueil des enfants
âgés de 3 ans(révolus) à 12 ans
scolarisés**

Mercredis (hors vac. scolaires),
petites et grandes vacances scolaires

*Les enfants scolarisés en 6^{ème} ne sont pas accueillis
sur les mercredis (hors vac. scolaires)

04 42 94 93 04 – 06 22 07 43 26
centreaere@boucbelair.fr

Service Jeunesse-ALSH

DOSSIER ANNUEL D'INSCRIPTION 2016-2017

**Accueil des adolescents
âgés de 11 à 17 ans
(scolarisation à partir de la 6^e)**

Animations, soirées à thème,
Manifestations citoyennes, Séjours
Vacances scolaires (hors Noël)

04 42 94 93 75 – 06 17 44 52 95
jeunesse@boucbelair.fr

Téléchargeable sur www.boucbelair.fr – Accès rapide – rubriques Jeunesse et/ou Centre aéré

► Dorénavant, ce dossier permet à votre enfant d'être inscrit aux activités proposées par l'ALSH et par l'ESPACE JEUNES
(cf. conditions d'inscription et de fonctionnement au verso)

Ce dossier comprend :

- Les modalités d'inscription et de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et de l'Espace Jeunes
- 1 Fiche Individuelle d'inscription (recto/verso)
- 1 Fiche sanitaire (recto/verso)
- 1 calendrier de fonctionnement



Les demandes d'inscription ne sont pas traitées en cas de dossiers incomplets, déposés hors délais ou inexistantes.

Pièces à fournir : **enfant inscrit à l'ALSH et/ou à l'ESPACE JEUNES**

Pour les Boucains et Hors commune :

- attestation d'assurance RCI 2016-2017 au nom de l'enfant
- copie justificatif domicile (- 3 mois) pour les boucains uniquement
- original + copie avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 *

Pièces complémentaires pour l'Espace Jeunes :

- 1 copie du Brevet de natation (sauf si le document a été déposé)

Pour les Hors commune hébergés :

- Attestation d'assurance RCI 2016.2017 au nom de l'enfant
- Attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeant

Pièces complémentaires pour l'Espace Jeunes :

- 1 copie du Brevet de natation (sauf si le document a été déposé)

L'avis d'imposition n'est pas obligatoire ; toutefois à défaut de présentation de celui-ci, le tarif appliqué à la famille sera le tarif le plus élevé.

►► Pour les enfants ayant un traitement en cours, des allergies (alimentaires ou médicamenteuses) fournir **obligatoirement** le certificat original du médecin traitant, l'ordonnance et/ou le PAI.

Permanences au public :

Les mercredis de 14h à 18h30

Du lundi au Vendredi (hors mercredis) sur rendez-vous (par téléphone ou mail)

Espace Virginie Dedieu

Services Administratifs situés au 1^{er} étage

Quartier Montauray - Ch. de la transhumance - 13320 BOUC BEL AIR
(accès du public par le parking du Complexe G. Drut)



La CAF des BdR subventionne l'ALSH et l'ESPACE JEUNES

FONCTIONNEMENT et MODALITES D'INSCRIPTIONS ALSH et ESPACE JEUNES 2016 / 2017

1- ALSH - ACCUEIL DES ENFANTS

de 11h30 à 18h30 le mercredi et de 7h30 à 18h30 les vacances

► **Accueil le mercredi (enfants inscrits sur engagement annuel)** : ► de 11h30 à 18h30 (Récupération des enfants entre 17h et 18h30)

Les enfants sont transportés par bus de l'école vers l'ALSH, sous encadrement d'animateurs diplômés. Ils déjeuneront au centre de loisirs et pourront être récupérés par les parents à partir de 17h et jusqu'à 18h30.

► Les parents dont les enfants bénéficient d'un engagement annuel pour 1, 2 ou 3 mercredis/mois notamment, ont l'obligation de confirmer la présence ou l'absence de leur enfant par mail à centreaere@boucbelair.fr au plus tard le dernier mercredi du mois pour le mois suivant.

► **Accueil durant les vacances** : de 7h30 à 9h00 ► Activités : 9h à 17h ► Récupération des enfants : 17h à 18h30

► **Présence obligatoire de l'enfant** : 2 jours / séjour pour les petites vacances scolaires
2 jours / semaine(s) choisie(s) pour les vacances d'été

► Pour les enfants scolarisés en MATERNELLE, prévoir un change complet dans un petit sac au nom de l'enfant.

2- ESPACE JEUNES - ACCUEIL DES JEUNES

Attention ! pas d'accueil les mercredis

► **Accueil durant les vacances uniquement** : de 8h à 8h45 ► Activités : 8h45 à 17h ► Fin des activités : 17h

3- MODALITES D'INSCRIPTIONS (ALSH et ESPACE JEUNES) :

Dossiers - Inscriptions - Dates limites

► **DOSSIER** : 1 dossier par enfant daté, signé et complété des renseignements demandés et pièces à joindre, à remettre au secrétariat du service JEUNESSE/ALSH selon les dates limites de dépôt et permanences au public. **Aucune inscription sans dossier complet – déposé hors délai ou inexistant !**

L'ALSH et l'ESPACE JEUNES fonctionnent selon un projet pédagogique (à consulter sur place) ; les enfants sont tenus d'être présents sur la journée. L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs diplômés, selon la législation en vigueur.

INSCRIPTIONS en ligne via votre COMPTE ESPACE FAMILLE

1° - Aux dates et heures informées dans le calendrier de fonctionnement et sur la page d'accueil du site www.boucbelair.fr, un BULLETIN de pré-inscription est mis en ligne. Il est à renseigner pour chaque enfant et ne peut être renouvelé pour une demande de modification ou d'annulation de la demande initiale. **A réception du bulletin par le secrétariat du service, la réponse de validation des dates est renvoyée sur le Compte Espace Famille sous 10 jours ouvrés à compter de la date d'émission du bulletin.** En cas d'indisponibilité de place, l'enfant est d'office inscrit sur liste d'attente.

2° - Pour les familles n'ayant pas accès à Internet, des bulletins sont à disposition aux jours et heures ci-dessus précisées ; un guichet accueil à la Mairie de Bouc Bel Air est mis en place (aucun dépôt de dossier d'inscription n'est accepté au guichet ce jour-là).

Les bulletins transmis avant la date et l'heure d'ouverture officielles seront d'office rejetés.

Les demandes d'annulation et/ou modification doivent exclusivement être faites par mail à l'attention du secrétariat ALSH ou ESPACE JEUNES ; toute demande émise au-delà de la date de clôture, n'est plus prise en compte et entraîne la facturation des jours réservés.

4- TARIFS

Ils s'entendent : par jour, par enfant, activités, sorties comprises

TRANCHES SELON QF	PARTICIPATION FAMILLE POUR 1 JOURNEE ALSH (repas, goûter compris)				PARTICIPATION FAMILLE POUR 1 JOURNEE ESPACE JEUNES (hors repas et goûter)			
	Boucains	Hors Commune Hébergés	Hors Commune	Somme retenue par journée d'absence et sur certificat médical*		Boucains	Hors Commune Hébergés	Hors Commune
				BBA + HCH	H.C			
1/12 ^e Revenu Fiscal de Référence Nbre de parts								
QF ≤ 460 €	7,70 €			2,06 €		3,80 €		
460 € ≤ QF ≤ 610 €	11,50 €			6,26 €		4,90 €		
610 € ≤ QF ≤ 800 €	13,00 €			7,36 €		6,50 €		
800 € ≤ QF ≤ 1050 €	14,30 €			8,66 €		8,70 €		
1050 € ≤ QF ≤ 1500 €	14,50 €		19,00 €	8,86 €	13,36 €	9,20 €		19,00 €
QF > 1500 €	15,00 €	15,00 €	21,00 €	9,36 €	15,36 €	9,80 €	9,80 €	21,00 €

5- PAIEMENT (Facturation au mois et post séjour)

Versement d'acompte(s) possible !

Il s'effectue soit par télépaiement via votre compte Espace Famille (www.boucbelair.fr), soit par CB, chèque, espèces et ANCV (vacances uniquement) auprès du Service Scolaire de la Mairie (1^{er} étage).

Les attestations CE et fiscales sont établies sur demande et à l'issue du séjour de l'enfant, auprès du Responsable Régie du service Scolaire – 1^{er} étage de la mairie (04 42 94 93 67). Aucune attestation ne sera émise par le secrétariat ALSH.

6- REMBOURSEMENT ENFANT MALADE *:

Justificatif à fournir sous 8 jours au secrétariat du service

► *Sur remise (possible par mail) d'un certificat médical ou justificatif réglementaire. Voir facturation dans le tableau ci-dessus. La journée Espace Jeunes n'est pas facturée en cas d'absence pour maladie.



ALSH
ESPACE JEUNES

FICHE d'INSCRIPTION 2016 / 2017

Tarif QF

Renseignements sur l'enfant

NOM :

Prénom :

DATE de NAISSANCE :

/ /

Scolarité 2016 - 2017
Maternelle | Elémentaire
1^e - 2^e - 3^e année | CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Scolarité 2016-2017
Secondaire
6^e - 5^e - 4^e - 3^e - Lycée

SECTION ALSH

VOTRE REGIME S.SOCIALE (entourez l'option) : **GENERAL** **EDF/GDF** **SNCF** **MSA** **AUTRE**

1 - RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX) DE L'ENFANT

a **SI VOUS ÊTES :** (RE) MARIÉ(E) PACSÉ(E) VIVANT MARITALEMENT

VOUS NOM : Prénom :
VOTRE CONJOINT NOM : Prénom :

b **SI VOUS ÊTES :** DIVORCÉ(E) ou SÉPARÉ(E) CÉLIBATAIRE AUTRE

Vous avez : **l'autorité parentale unique** (compléter ligne 1)
(si séparation, fournir 1 copie du jugement) **l'autorité parentale conjointe** (compléter lignes 1 et 2)

1 - VOUS : NOM, Prénom : PÈRE / MÈRE

2 - VOTRE EX-CONJOINT : NOM, Prénom : PÈRE / MÈRE

Son adresse :

2 - VOTRE ADRESSE

Rue, bâtiment _____

Code postal _____ Ville _____ ☎ DOM. _____

☎ Port. mère : ☎ Port. père : e-mail :

3 - VOTRE PROFESSION

	Profession	Employeur (Nom/ Adresse)	N° téléphone
VOUS			
CONJOINT			

4 - PERSONNES AUTORISÉES A RÉCUPÉRER L'ENFANT en dehors du(es) responsable(s) légal(aux)

1- Mme, Mlle, M. _____ ☎ _____

2- Mme, Mlle, M. _____ ☎ _____

3- Mme, Mlle, M. _____ ☎ _____

MODALITES D'INSCRIPTION et DE FONCTIONNEMENT

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant :

NOM, Prénom : _____

atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription et de fonctionnement de l'ALSH et de l'ESPACE JEUNES de la Ville de Bouc Bel Air, en accepte pleinement les termes et conditions et précise ce qui suit :

AUTORISATIONS PARENTALES Valables du 01 Septembre 2016 au 01 Septembre 2017

1 - ACTIVITES – TRANSPORT

J' AUTORISE

JE N'AUTORISE PAS

mon (l') enfant à participer aux activités et sorties organisées dans le cadre du fonctionnement de l'ALSH et de l'ESPACE JEUNES et à utiliser les moyens de transports en commun, notamment mini-bus, bus, train ou bateau.

2 - PHOTOGRAPHIES

J' AUTORISE

JE N'AUTORISE PAS

- ▶ la prise de vue de mon(l') enfant SEUL ou en GROUPE par l'équipe et, occasionnellement par le photographe de la Mairie de Bouc Bel Air (possibilité de parution dans la revue municipale ou autre(s) support (s) de communication.
- ▶ le développement des photos en grande surface

3 - AUTORISATION DE SORTIE (*ENFANT INSCRIT A L'ESPACE JEUNES uniquement*)

J' AUTORISE

JE N'AUTORISE PAS

mon (l') enfant à regagner son domicile seul et par ses propres moyens, à l'issue de ses activités exercées au sein de l'ESPACE JEUNES et décharge la Direction de l'Espace Jeunes de toute responsabilité quant à tout problème pouvant survenir lors du trajet de retour de l'enfant jusqu'à son domicile.

FAIT à BOUC BEL AIR, le

Signature :



Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)?

NON **OUI** (copie à joindre au dossier)

Type d'allergie :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Fille

Garçon

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

1- Allergies (non soumises à l'obligation d'un PAI)

► L'enfant a-t-il des allergies OUI : de quel type : _____ Conduite à tenir : _____
 NON

2- Traitement médical

► L'enfant suit-il actuellement un **traitement médical** ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
 Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

3- Vaccinations et maladies infantiles (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES <i>(entourer les vaccins correspondants)</i>	NOM du VACCIN et DATE du DERNIER RAPPEL	NON OBLIGATOIRES <i>(entourer les vaccins correspondants)</i>	NOM du VACCIN et DATE du DERNIER RAPPEL
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Infection pneumocoque :		Rubéole - Oreillons - Rougeole :	
		Autres vaccins :	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

► Les maladies infantiles de votre enfant (entourez les maladies qu'il a eues) :

Rubéole	Varicelle	Scarlatine	Coqueluche	Rougeole	Oreillons	Otites	Angines	Rhumatismes articulaires aigus
---------	-----------	------------	------------	----------	-----------	--------	---------	--------------------------------------

4- Recommandations utiles des parents (difficultés de santé, maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, rééducation, opération, port de lunettes, port de prothèses dentaires,...)

► Quelles sont vos recommandations ? : _____

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) de L'ENFANT

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

TEL. DOMICILE : PORTABLE : TRAVAIL :

EMAIL.....

NOM & TEL. DU MEDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

MERCREDIS (alsh) (hors vacances scolaires)						VACANCES SCOLAIRES (alsh et espace jeunes)											
Sept.	7	14	21	28													
Oct.	5	12	19			Toussaint (oct./nov.)	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	
Nov.	9	16	23	30			20	21	24	25	26	27	28	31	☺	02	
Déc.	7	14				Noël (déc./janv.)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu
Janv.	4	11	18	25			19	20	21	22	23	☺	27	28	29	30	02
Fév.	1	8				Hiver (février)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
Mars	1	8	15	22	29		13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	
Avril	5	26				Printemps (avril)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
Mai	3	10	17	24	31		10	11	12	13	14	☺	18	19	20	21	
Juin/Juil.	7	14	21	28	05	☺ jours fériés											

DATES DES INSCRIPTIONS - VACANCES SCOLAIRES 2016-2017

VACANCES DE :	INSCRIPTIONS EN LIGNE (Compte Espace Famille)	INSCRIPTION GUICHET UNIQUE (Accueil Mairie BBA)	HORS COMMUNE (formule en ligne ou autre)	DATES DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS (Pour tous)
AUTOMNE 2016 (du 20/10 au 02/11/2016)	SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016 A partir de 10H	SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016 de 10H à 12H	A partir du 30 SEPTEMBRE	VENDREDI 07 OCTOBRE
NOEL 2016 (du 19/12/2016 au 02/01/2017)	SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016 A partir de 10H	SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016 de 10H à 12H	A partir du 03 DECEMBRE	VENDREDI 09 DECEMBRE
HIVER 2017 (du 13 au 24/02//2017)	SAMEDI 14 JANVIER 2017 A partir de 10H	SAMEDI 14 JANVIER 2017 de 10H à 12H	A partir du 28 JANVIER	VENDREDI 03 FEVRIER
PRINTEMPS 2017 (du 10 au 21/04/2017)	SAMEDI 11 MARS 2017 A partir de 10H	SAMEDI 11 MARS 2017 de 10H à 12H	A partir du 25 MARS	VENDREDI 31 MARS
ETE 2017	SAMEDI 20 MAI 2017 A partir de 10H	SAMEDI 20 MAI 2017 A partir de 10H	A partir du 10 JUIN	JUILLET : 16 JUIN AOUT : 07 JUILLET
MERCREDIS ANNEE SCOLAIRE 2017-2018		Au mois d'avril 2017 (la date définitive sera informée fin mars 2017 sur le site www.boucbelair.fr en page d'accueil)		

DATES LIMITEES de DEPOT DES DOSSIERS **

Au secrétariat ou à renvoyer par scan mail à centreaere@boucbelair.fr ou jeunesse@boucbelair.fr

Mercredis (sur engagement annuel validé)	au plus tard le	Mercredi 31 août 2016
Vac. scolaires d'automne	au plus tard le	Vendredi 23 septembre 2016
Vac. scolaires de Noël	au plus tard le	Vendredi 18 novembre 2016
Vac. scolaires d'hiver	au plus tard le	Vendredi 13 janvier 2017
Vac. scolaires de printemps	au plus tard le	Vendredi 10 mars 2017
Vac. d'été	au plus tard le	Vendredi 12 mai 2017